



# La Gazette de Arque



Numéro 014

septembre 2023

Voici le numéro 14 de votre gazette, pour la faire vivre n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et idées : [lagazette@baron30700.com](mailto:lagazette@baron30700.com)

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

A compter du **1<sup>er</sup> octobre 2023** les ramassages hebdomadaires sont modifiés. Le relevage du samedi matin est supprimé (sauf en juin, juillet et août). Pour les sacs bleus de recyclage rien ne change. Ci-dessous tableau récapitulatif

ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE

**+ DE TRI - DE DÉCHETS**

NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE à partir du 01/10 des déchets À **BARON**

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>



Jours de collecte supplémentaire du 1er juin au 31 août.

La collecte des déchets a lieu à 5h du matin. Merci de sortir vos bacs ou sacs la veille, à partir de 19h. Les bacs doivent être rentrés dans la journée au plus tard.

Océan

PAYS D'UZÈS

Ce tableau précise les modalités de sortie des poubelles (et de rentrée pour les conteneurs). Pour ces derniers nous vous rappelons qu'ils doivent être rentrés sur votre propriété et non laissés sur le domaine public. Au-delà des impératifs sanitaires il s'agit d'un geste simple de civisme et de respect des voisins. Pour les éventuels « étourdis » un courrier personnel de rappel sera fait dans un premier temps.



# La Gazette de Arque

## SITE INTERNET DE BARON

[www.baron30700.com](http://www.baron30700.com) toujours à votre disposition pour les infos entre deux numéros de la Gazette. Tout ce qui touche la **vie quotidienne du village** est mis à jour dans la rubrique **actualités**, n'hésitez pas à vous y rendre pour toute question.

## COMPOSTAGE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 le compostage devient obligatoire pour tous les particuliers. La communauté de communes fournit gratuitement des composteurs. Il suffit de s'inscrire sur le site de la CCPU : <https://www.ccpaysduzes.fr/environnement/gestion-des-dechets/10-environnement/96-votre-composteur-avec-la-ccpu.html> (lien disponible sur le site de la mairie)

## DISTRIBUTEUR DE PAIN

Suite au renoncement du boulanger la machine est actuellement hors service. Des négociations sont en cours avec d'autres professionnels pour rétablir ce service le plus rapidement possible. Des problèmes juridiques (propriété de la machine, contrat de location, ....) doivent être résolus pour permettre à un nouveau prestataire de nous desservir. Et n'oubliez pas la machine à viande et charcuterie qui reste opérationnelle mais souffre de désaffection depuis l'arrêt du pain.

## BOITE A LIVRES

Une boîte à livres est un espace d'échange et de don destiné à offrir une seconde vie aux vieux livres c'est tout simple, c'est gratuit et c'est à l'entrée de la mairie

## HORAIRES DECHETTERIE

Les horaires sont les suivants depuis début septembre : **Lundi et vendredi : de 14h à 17h**  
**mercredi et samedi : de 09h à 12h et de 14h à 17h**

